

[Français]

M. Cantin: Monsieur le président, plusieurs députés se souviendront peut-être qu'au cours de leurs études secondaires, on leur donnait à traduire un théorème de Pythagore par lequel un homme tentait de rattraper une tortue dont le point de départ se trouvait à quelques pieds en avant de lui. Logiquement, l'homme ne devait jamais rattraper la tortue, car à chaque pas de l'homme, la tortue s'avancé de quelques pouces, en sorte que la rencontre ne devait jamais se produire. Et pourtant quelque chose comme une intuition laissait croire à ce logicien que la rencontre se produirait malgré les objections de l'esprit.

Il me semble, aujourd'hui, que la situation internationale se compare un peu à ce théorème. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, des pays se sont unis pour entreprendre, cette fois-ci, l'offensive de la paix. Comme dans le théorème, toutefois, ces accords communs devaient ou devraient produire la paix. Et pourtant, dans un coin ou l'autre du globe terrestre, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, il n'y a pas eu de jour sans guerre. Et encore, l'intuition nous dit que c'est toujours dans le domaine du possible d'atteindre le grand objectif: la paix.

Ce qu'il manque, dans mon humble opinion, c'est un chaînon ou plutôt une dimension sans laquelle cet objectif de la paix mondiale ne peut être atteint. Cette dimension, c'est, à mon sens, l'entrée de la Chine communiste aux Nations Unies. Inutile de rappeler l'impuissance du Secrétaire général des Nations Unies, de son Conseil de sécurité, vis-à-vis le problème du Vietnam.

Aussi, et c'est là, le seul sens de mon intervention aujourd'hui, je demanderais à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin) de se servir de toute son influence pour amener les États-Unis à consentir à l'admission de la Chine continentale au sein du Conseil des Nations, premier pas, à mes yeux, vers un règlement du conflit asiatique.

[Traduction]

M. Fairweather: Monsieur le président, on s'en rendra compte de plus en plus, nous ne sommes pas des experts. Toutefois, vu l'intérêt que je porte aux méthodes que la Chambre adopte pour faire connaître son point de vue au public, j'ai critiqué, je l'avoue—pas très sévèrement—bon nombre de débats sur cette question importante, car nombre de fois, sans doute à cause du volume de travail, nous n'avons pas eu un vrai débat mais un exposé de la position, si vous aimez cette expression, des représentants des partis qui forment le Parlement. Je suis donc très heureux d'avoir

l'occasion de dire certaines choses qui me préoccupent au sujet de cette question des plus importantes.

Je voudrais le faire en rappelant d'abord au comité que nous faisons partie d'un monde divisé en trois. Premièrement, il y a notre monde, qui compte 700 millions d'âmes, soit 20 p. 100 environ de la population mondiale. Puis, il y a le monde qui représente à peu près 30 p. 100 de la population globale, qui est sous la domination, si l'on veut—bien que ce terme soit peut-être vieilli—du communisme. En tout cas, il est dominé par l'idéologie communiste. A mon avis, quand il s'agit de cette partie du monde, nous avons compris que ce terme ne signifie pas partout la même chose. Je suis heureux que les États-Unis tiennent maintenant bien compte de cette réalité.

Enfin, je ne doute pas que nous songions au tiers monde qui préoccupe, je le sais, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, comme nous tous, à titre de membres responsables du Parlement. Je veux parler de cette immense région du globe dont les habitants vivent encore dans la pauvreté la plus abjecte, où le produit brut ne représente qu'environ 15 p. 100 de la richesse productive du monde. Nous devrions continuer de réfléchir sur ces faits et nous rappeler le danger possible—d'autres orateurs l'ont mentionné—au cas où cette scission, ou cette divergence, si l'on préfère, s'aggravait. A mon sens, c'est véritablement dans ce contexte que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'acquitté de ses imposantes fonctions.

Maintenant, monsieur le président, pour passer de cette introduction de haute envolée à une ou deux choses pratiques que j'ai à l'esprit, j'aimerais rappeler encore une fois au ministre le fait que les hauts fonctionnaires et le personnel du ministère des Affaires extérieures, disséminés un peu partout dans le monde, n'ont pas encore la possibilité de voter aux élections. Il me semble qu'on aurait pu mettre au point une méthode simple pouvant permettre à ces personnes d'exercer leur droit de vote; c'est un paradoxe que les militaires attachés à ces ambassades peuvent voter alors que les distingués Canadiens que sont les ambassadeurs, les hauts fonctionnaires, les attachés, les chargés d'affaires et autres ne peuvent participer à ce mécanisme démocratique.

Je sais quelle raison on donne pour s'en excuser; on dit qu'un grand nombre de nos représentants à l'étranger ne savent pas ce qui se passe—je devrais dire plutôt qu'ils ne connaissent pas les qualités des divers candidats. A notre époque où les techniques de

[M. Macquarrie.]